

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

CATEGORIE A SUR LE HORS QUOTA (BARÈME)



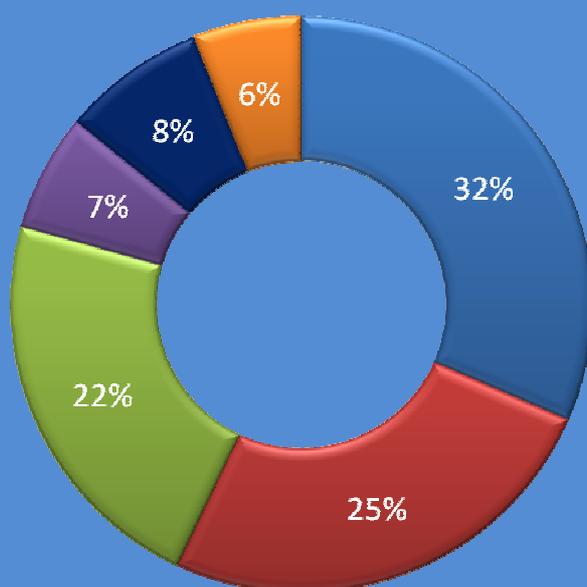
**LYCÉE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE ET DE LA LOGISTIQUE**

**GASTON BARRÉ**

### Nos engagements vis-à-vis des entreprises :

- ✓ Offrir une formation diplômante de **qualité** à nos élèves et apprentis permettant leur insertion professionnelle
- ✓ Former des professionnels avec des savoir-faire adaptés aux besoins des entreprises et à la pointe de l'évolution technologique
- ✓ Rendre compte aux entreprises de l'utilisation qui est faite de la taxe d'apprentissage pour travailler ensemble dans une relation partenariale de qualité et de confiance

### Utilisation de la taxe 2018



- Contrôle & maintenance
- Equipements et outillages carrosserie
- Equipements et outillages méca auto
- Equipements et outillages logistique
- véhicules
- Investissements

### Votre contact taxe d'apprentissage

Denis PELLÉ  
Tél : 05.49.24.70.64  
denis.pelle@ac-poitiers.fr

**LYCÉE GASTON BARRÉ**  
Rue Jean Perrin  
79000 NIORT

## Comment verser votre taxe d'apprentissage

Toutes les formations du lycée Gaston Barré sont habilitées à percevoir la part hors quota (barème) au titre de la **Catégories A**

Les principales étapes :

1. **Indiquez votre choix à votre comptable** ou remplissez le bordereau fourni par l'OCTA (organisme collecteur de la taxe d'apprentissage) de votre choix en indiquant :

notre établissement

**LYCÉE GASTON BARRÉ**  
Rue Jean Perrin  
79000 NIORT

notre numéro **UAI**

**0790928E**

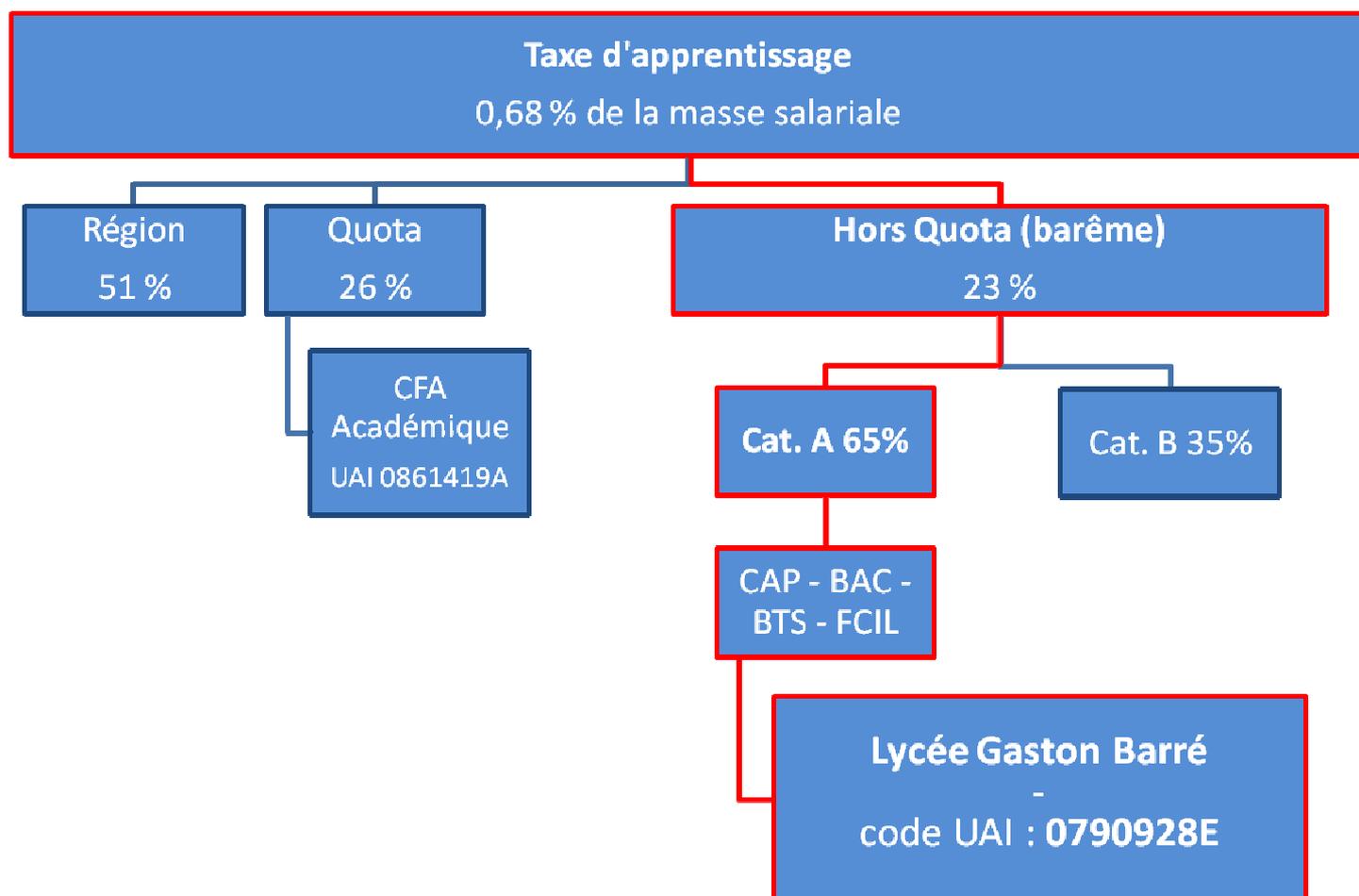
2. **Vous avez un ou plusieurs apprentis :**

Vous verserez la partie **Hors quota** au **lycée Gaston Barré (UAI 0790928E)** et devrez verser la partie **Quota** au **CFA (CFA Académique UAI 0861419A)** de vos apprentis.

3. **Vous n'avez pas d'apprentis :**

Vous verserez la partie **Hors quota** au **lycée Gaston Barré (UAI 0790928E)** et devrez verser la partie **Quota** à un CFA (**CFA Académique UAI 0861419A**) de votre choix.

4. **Adressez les éléments de paiement à votre OCTA avant le 1er mars 2018**



## Liste des formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage

### LYCEE PROFESSIONNEL Gaston BARRÉ (Hors Quota)

Formation	Quota	Hors quota	
	Coût annuel par apprenti	Catégorie A (Niveaux III, IV et V)	Catégorie B (Niveaux I et II)
CAP Peinture en carrosserie (1 an)	Non	OUI	Non
CAP Réparation des carrosseries			
CAP Maintenance véhicules : Option Véhicule particulier			
CAP Vendeur magasinier pièces de rechange et équipements auto.			
CAP opérateur logistique			
BAC PRO Logistique			
BAC PRO Réparation des carrosseries			
BAC PRO Maintenance des véhicules : Option véhicule part.			
FCIL Peinture en aéronautique (1an)			
FCIL post BTS Réparation des carrosseries automobile			
PAQI (pôle accompagnement qualification et insertion)			
PAQI (pôle accompagnement qualification et insertion)			

### UFA Gaston BARRÉ (Quota et Hors Quota)

Formation	Quota	Hors quota	
	Coût annuel par apprenti	Catégorie A (Niveaux III, IV et V)	Catégorie B (Niveaux I et II)
CAP Carrosserie réparation	<b>Coûts non parus.</b> <i>Ils feront l'objet d'une communication du CFA académique</i> Interlocuteur : Mme Maby, sylvie.maby@ac-poitiers.fr	OUI	Non
BAC PRO Carrosserie option réparation			
BAC PRO Logistique			
BTS Maintenance des véhicules option véhicules part.			